



CHS-CT DU 15 MARS 2018

Compte-rendu et analyses

Le CHSCT s'est réuni en première convocation à 14h. L'ordre du jour était conséquent : il comportait 10 points, dont 3 pour avis (propositions d'action pour 2018, réinstallation du SIP d'Angoulême, et choix des visites de site).

A la suite de notre [liminaire](#), M. ROQUES, nouveau directeur départemental, nous a répondu sur plusieurs points :

La nouvelle équipe de direction a confirmé sa volonté de se placer dans une démarche d'écoute et de dialogue, en insistant sur l'importance du CHSCT. A ce titre, M. ROQUES a indiqué que la direction allait "se discipliner" sur les délais de communication des documents avant les instances.

La Charente connaît, comme tous les autres départements, des réorganisations et restructurations. M. ROQUES s'est engagé à visiter tous les services du département avant le 4 mai, date de la présentation de son plan d'action à la direction interrégionale (en gros, son programme de réjouissances pour 2019...)

Sur CAP 22... il s'agit de "l'expression libre du politique". Donc no comment.

M. ROQUES a rappelé que l'activité syndicale est indispensable et consubstantielle à la vie sociale. C'est du travail, au service de la collectivité. Si besoin est, des rappels des droits syndicaux pourraient être faits par la direction

Les PV ont été validés, sous réserve de quelques modifications mineures. Nous avons souligné une nouvelle fois la qualité de la rédaction des procès-verbaux.

La **note d'orientations** ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2018 a été présentée par M. MAITROT.

Les points que nous en avons retenu : modification du référentiel du DUERP, amélioration des fiches d'impact (prise en compte de l'analyse de l'organisation du travail en cas de restructuration ou de suppression de service, ce que nous réclamions depuis longtemps !)

Mme BLAQUART, inspectrice santé sécurité au travail (ISST), a précisé que sur le sujet de l'amiante, le secrétariat général des ministères économiques et financiers diffusera prochainement des informations aux services BIL et aux CHSCT.

La prévention primaire des risques psycho-sociaux est toujours délicate. En Charente, le CHSCT agit depuis plusieurs années, et le plus en amont possible, en proposant des formations, et en émettant des préconisations sur l'organisation du travail à la suite des visites de site qu'il organise. L'information quant aux formations semble parfois parvenir de façon inégale selon les services ; c'est pourquoi nous avons insisté pour que les offres de formation soient communiquées directement à chaque agent sur sa messagerie.

Un point sur l'**exécution du budget 2017** a été présenté par M. PUJOL, assistant de prévention. Le document sera prochainement mis en ligne sur Ulysse Charente.

Propositions d'action 2018

Avec 556 agent-es pris en compte pour la Charente en 2018, le budget du CHSCT pour cette année s'élève à 65 330 €.

La direction proposait les actions suivantes :

- formations (gestion du stress, gestes et postures, habilitations électriques, gestion de l'agressivité et de la violence, prévention des risques routiers, secourisme, maniement des extincteurs) : 82 se sont déjà inscrits. Proposition validée à l'unanimité pour 33 640 €, soit plus de la moitié du budget.
- Suite à la visite du CHSCT en 2017, proposition d'installation de barreaux de fenêtres au niveau de la caisse à la trésorerie de Roumazières-Loubert (1 324,49 €). Proposition validée à l'unanimité.
- Installation de ventilateurs au plafond du SPF-2 à la demande des agents (871,84 €). Proposition validée à l'unanimité.
- En l'absence de devis chiffré, la direction demandait un accord de principe sur des travaux de réaménagement de l'accueil de la trésorerie de Roumazières-Loubert pour permettre l'utilisation du bureau de rez-de-chaussée situé face à l'accueil. Accord à l'unanimité ; les devis devront être validés explicitement par les représentant-es du personnel.
- La sécurisation du parking de Soyaux a été étudiée par la direction. Un financement de 10 494 € a été obtenu auprès de la DG, ce qui correspond plus ou moins à la fermeture du parking par des barrières automatiques. Néanmoins, cette sécurisation oblige à des modifications (marquages au sol, panneaux de signalisation, réfection de la chaussée à certains endroits...) Un cofinancement du CHSCT a été sollicité sur cette opération, à hauteur du montant déjà prévu par la DG. Compte tenu de l'absence de chiffrage, il est difficile de savoir si tous les travaux pourront être réalisés ; il faudra donc sans doute prioriser. Nous avons insisté sur le caractère absolument prioritaire des travaux sur l'accès au bâtiment D (prologement de la rampe de l'escalier et modification du digicode), qui sont réclamés depuis bientôt deux ans ! Nous avons également fait remarquer qu'il serait judicieux de prévoir également une place handicapé-es pour les agent-es à proximité du bâtiment C (accueil), et non pas seulement côté bâtiment D. Un accord de principe a été exprimé à l'unanimité ; les devis devront également être validés explicitement par les représentant-es du personnel.

Un point a été fait sur le dossier Amiante à Soyaux. M. ROQUES et M. MAITROT ont rencontré la DG suite à la visite sur site de l'antenne immobilière de Nantes au printemps dernier. Le désamiantage total du site est difficilement envisageable à court terme du fait du coût extrêmement élevé des travaux. Le bâtiment D étant déjà à moitié désamianté (rez-de-chaussée et 3ème étage), il sera concerné dans un premier temps pour un désamiantage (devis en cours ; les travaux seront pris en charge par le ministère). Pour les autres bâtiments, il est urgent de protéger les zones exposées (trous dans les dalles). Un accord de principe a été demandé au CHSCT pour la réalisation d'opération de rebouchage des trous, et sur les bureaux concernés, éventuellement la mise en oeuvre de contrôles de l'air (mesures d'empoussièrement), accordé à l'unanimité .

Une suspension de séance est demandée par les OS à 16h40. Compte tenu de l'heure avancée, nous avons demandé à traiter en priorité les points pour avis :

Visite de sites 2018 : ont été retenues les visites du SIP d'Angoulême, du SPF-E, de la trésorerie Angoulême Municipale et Amendes, et du SIP-SIE de Ruffec.

Réinstallation du SIP d'Angoulême : la cellule recouvrement a été réinstallée en fin d'année 2017. Restaient donc les deux secteurs d'assiette à regrouper sur le même étage. Les secteurs ayant été redécoupés (principalement avec le regroupement de la commune d'Angoulême sur un seul secteur) et renommés (secteurs "Valois" et "Vignes et Vallées"), les bureaux sont distribués selon cette organisation. Les agents ayant été consultés et apparemment entendus, et l'installation matérielle ne posant pas de difficultés particulières en terme de sécurité, cette proposition de réinstallation a été approuvée à l'unanimité .

Suite au départ de quelques représentant-es du personnel, le point (pour information) sur le **travail à distance à profit du SIE de Confolens** a néanmoins été évoqué. En effet, les quatre agent-es du SIE partent progressivement à la retraite au cours de l'année 2018. Un agent de l'EDR sera affecté au SIE pour traiter principalement les opérations comptables, qui ne peuvent être délocalisées. Un appel aux autres SIE a donc été lancé pour une aide ponctuelle. La direction a souligné l'attitude bienveillante et bénévole des collègues.

M. ROQUES a annoncé que le SIE de Confolens fait partie de ses propositions de restructuration dans le cadre de l'ASR : en gros, en fin d'année, le SIE ferme ! Rapatriement prévu a priori sur le SIE d'Angoulême.

Il s'agit d'une fermeture "non visible ", c'est-à-dire que le site, et la présence de la DGFIP sur la commune, ne disparaît pas. Pour autant, pour les usagers, l'impact est bien visible !! Dans l'intervalle, les missions sont dispatchées entre les autres SIE, avec plus ou moins de cohérence. Nous avons fait part de notre inquiétude quant à la possibilité pour les collègues d'absorber, à effectif constant, cette charge de travail supplémentaire.

Pour les usagers, on les prépare à la fermeture du site : d'ores et déjà, plus de timbres à Confolens ! Ils devront aller à Ruffec ou Angoulême. De toute manière, il faudra bien qu'ils se fassent à la dématérialisation...

Les points restants (compte-rendu de la visite de la trésorerie de Chalais, fiches de signalement et fiches navettes, questions diverses) ont été reportés à la prochaine séance.

Le prochain CHSCT sera convoqué le matin, afin de permettre si besoin un débordement sur l'après-midi.

POUR LA DEFENSE DES SERVICES PUBLICS

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 22 MARS !

Vos représentant-e-s Solidaires Finances Publiques en CHS-CT :

Amélie BLANC, Fabienne DARDILHAC, Jean-René DAVY, Nathalie JABLI
Nous a assisté en qualité d'expert pour ce CHS-CT François POUYDEBASQUE